

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 04 mai 2021 à
19 h via TEAMS**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Daniel-Éric St-Onge	Parent
M. Markus Gauthier	Parent
Mme Karine St-Pierre	Parent
M. Laurent Jodoin	Parent
Mme Sandrine Labrie	Parent
Mme Lucile Boquien	Parent
M. Francis Lafortune	Parent substitut
M. Steve Patenaude	Parent substitut
M. Richard Chevrier	Enseignant
Mme Mélanie Carrier	Enseignante
Mme Valérie Dionne	Enseignante
Mme Geneviève Gilbert	Enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Mme Mélanie Cadorette	Directrice
-----------------------	------------

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Roxanne Bousquetmailly	Service de garde
Mme Jacinthe Gendron	Personnel de soutien
Mme Marie Nadeau	Enseignante

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19 h 10. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE20-21-25

Il est proposé par Mme Valérie Dionne et appuyé par Mme Karine St-Pierre d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouter un point pour l'application Hop Hop

3. OUVERTURE DE LA RÉUNION

CE20-21-26

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par M. Markus Gauthier et appuyé par Mme Sandrine Labrie d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 23 mars 2021 avec certaines modifications au niveau de certaines coquilles et phrases à modifier. Un document a été envoyé par courriel à Mme Mélanie Cadorette.

3.2 Suivis au procès-verbal

Pas de suivi au procès-verbal

4. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Il n'y avait pas de public.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

5.1 Organisation scolaire 2021-2022

Mme Mélanie Cadorette nous informe qu'il y aura 16 classes au lieu de 17.

5.2 Sondage auprès des élèves

Mme Mélanie Cadorette nous présente les trois sondages que le Mode de vie a choisi et ajusté, basé sur ceux de l'Aquarelle.

Un pour la maternelle, un pour 1^{re} à 3^e et un pour 4^e à 6^e année.

Le comité mode de vie fera la compilation des résultats.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Calendrier service de garde 2021-2022

CE20-21-27

M. Daniel-Éric St-Onge résume la pensée et l'intention des parents de vouloir garder le service pré-camp en réduisant le nombre de jours (seulement dans les journées incluses dans le calendrier scolaire) afin d'assurer un intérêt des éducatrices à venir à de la Pommeraie et espérer avoir un bon service tout au long de l'année.

Cet été tous les luminaires de l'école seront changés à l'école et en début d'année et le cirage des planchers doit être fait. Il faudra tenir compte de ces conditions

Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et secondé par Mme Mélanie Carrier d'adopter le calendrier du service de garde en ayant seulement les journées pré-camp lors des journées pédagogiques de début d'année scolaire, soient les 26, 27, 30 et 31 août, avec un délai d'inscription précis et respecté par les parents.

6.2 Photographe scolaire 2021-2022

CE20-21-28

Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et secondé par Mme Geneviève Gilbert d'adopter la sélection du comité photo soit La Boîte blanche comme photographe scolaire 2021-2022.

6.3 Contrat traiteur scolaire 2021-2022

CE20-21-29

Mme Mélanie Cadorette nous informe qu'il y a eu des plaintes de parents afin d'avoir des remboursements pour la journée de grève.

Un parent a aussi rapporté à Mme Mélanie Cadorette que la compagnie lelunch.ca a beaucoup plus d'avantage vs le traiteur Roule ta pomme. Elle nous présente un tableau comparatif, ce qui emmène à considérer avoir un contrat plus précis afin de mieux gérer ce genre de situation à l'avenir.

Plusieurs discussions sont soulevées; Roule ta pomme a beaucoup d'initiatives écologiques et de qualités. Donc, il y a sûrement plusieurs ajustements à faire afin qu'au CPE et au traiteur il y ait une collaboration plus étroite.

Les repas du traiteur « roule ta pomme » se font sur place tandis que ceux de « la lunch » se font à Brossard. Le traiteur « roule ta pomme » offre un seul repas comparativement à l'autre traiteur, mais selon les commentaires de certains membres, le goût est meilleur dans les repas de « roule ta pomme ».

Beaucoup de membres du personnel aussi connaissent très bien les employés du traiteur du CPE.

Nous pouvons essayer de négocier afin d'ajouter les clauses que les parents ont soulevées.

On se demande si on ne pourrait pas plutôt sonder les parents afin de garder Roule ta pomme et voir ce que les enfants et les parents aimeraient améliorer.

Certains membres soulèvent l'idée du gaspillage de nourriture et des contenants avec ce genre de service.

Il est proposé par Mme Geneviève Gilbert et secondé par M. Laurent Jodoin de renouveler la signature du contrat avec le traiteur roule ta pomme avec certaines modifications si possibles afin d'améliorer le service.

6.4 Application Hop Hop

CE20-21-30

M. Daniel-Éric St-Onge présente la communication d'un regroupement de parents qui aimeraient pouvoir bénéficier de l'application Hop Hop qui permet de communiquer le temps d'arrivée des parents au service de garde afin que les enfants soient prêts à partir à l'arrivée de leurs parents. Ladite application reçoit les informations via GPS dans l'application mobile pour téléphone/tablette, etc.

Il y a pour les parents des frais annuels de 20-25\$ (par famille), mais est offert gratuitement comme projet pilote jusqu'en septembre.

Nous aimeraisons que le service de garde fasse partie du débat, alors nous prendrons la décision après échanges de courriels avec le service de garde. Mme Mélanie Cadorette discutera avec le service de garde pour mettre en marche le projet pilote et avoir une implantation le plus tôt possible. Au besoin, nous

recevrons leurs commentaires par courriel. Si tout le monde est d'accord Mme Cadorette nous enverra la proposition par courriel afin de passer au vote.

7. POINTS D'ÉCHANGE

7.1 Parole aux représentants du comité de parents

M. Markus Gauthier rappelle qu'il y a un service aux parents au CSSP pour des questions spécifiques (pour toutes les plaintes, dossiers, explications qui ne doivent pas être emmenées au comité de parent) lorsque la direction de l'école n'a pas pu y répondre. La personne responsable est Mme Catherine Bouchard que l'on peut rejoindre via le courriel : serviceauxparents@csp.qc.ca.

Il résume aussi les consultations du CSSP dont nous avons discuté par rapport aux services des dîneurs, la politique relative aux services éducatifs EHDAA dont le but principal est de pouvoir réduire l'écart de réussite entre un élève régulier et un élève HDAA.

À noter qu'il y aura un conseil d'administration extraordinaire pour une nouvelle école à Beloeil.

7.2 La vie au service de garde

Mme Mélanie Cadorette nous mentionne que la prochaine journée pédagogique a été organisée par les éducatrices.

7.3 La vie à l'école

Il y a eu à l'école une semaine de la bienveillance et une semaine de la lecture.

C'est présentement le mois de l'éducation physique.

Pas de défi cubes énergie cette année.

Ouverture afin de pouvoir avoir des invités de l'extérieur (Neurone atomique, théâtre l'Arrière-Scène).

7.4 Critères de sélection de la direction

M. Daniel-Éric St-Onge explique les documents du CSSP qui ne contenait pas les informations de notre dernier document. Il propose de le réviser ou retrouver notre ancien document et envoyer nos critères.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE20-21-31

Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par Mme Valérie Dionne de lever l'assemblée à 20 h50.

Daniel-Éric St-Onge
Président

Mélanie Cadorette
Directrice